

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 février 2024 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Yvan Côté, Maire  
M. Yvan Duval, conseiller  
M. Claude Tessier, conseiller  
M. Steeve Gauthier, conseiller  
M. Michel Cordeau, conseiller  
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller  
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

**ABSENCE MOTIVÉE:**

Mme Jocelyne Boivin, Conseillère

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Approbation des services de M. Benoit Couette pour l'année 2024 ;
10. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires par les membres du conseil ;
11. Servitude en faveur de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (service d'incendie) ;
12. Autres sujets ;
13. Période de questions ;
14. Levée de la séance.

**1- Ouverture de la séance**

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 7h32.

## **2.- Présence et vérification du quorum**

La majorité des membres du Conseil étant présente, le quorum est constaté.

## **3.- Adoption de l'ordre du jour**

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

**CA-24-02-19-01 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.**

**ADOPTÉ**

## **4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024**

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

**CA-24-02-19-02 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024 est adopté.**

**ADOPTÉ**

## **5.- Acceptation des listes et rapports mensuels**

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de janvier 2024 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de janvier 2024.

**CA-24-02-19-03 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de janvier 2024 sont adoptés tel que soumis.**

**ADOPTÉ**

## **6.- Certificats de crédits disponibles**

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de février 2024.

**CA-24-02-19-04 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.**

**ADOPTÉ**

---

### **7.- Rapport du service d'urbanisme**

Il n'y a pas de permis émis en janvier 2024.

**CA-24-02-19-05 Sur proposition de Steeve Gauthier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois de décembre.**

**ADOPTÉ**

### **8.- Rapport du directeur général**

**Le directeur général dépose son rapport**

**CA-24-02-19-06 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil prend acte du rapport du directeur général.**

**ADOPTÉ**

### **9.- Approbation des services de M. Benoit Caouette pour l'année 2024**

**CONSIDÉRANT** qu'il est important de maintenir les services d'un inspecteur municipal d'expérience;

**CONSIDÉRANT** que M. Benoit Caouette a les compétences pour exercer ce poste;

**CONSIDÉRANT** que M. Caouette nous offrira ses services 1 journée par semaine pour l'année 2024;

**CONSIDÉRANT** que les différentes conditions salariales et autres demeurent les mêmes qu'en 2023;

**CA-24-02-19-07 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil approuve les services de M. Benoit Caouette comme inspecteur municipal pour l'année 2024, à raison d'une journée par semaine.**

**ADOPTÉ**

### **10.- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires par les membres du conseil**

Les membres du conseil déposent leurs formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires.

---

**11. Servitude en faveur de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (service d'incendie) ;**

**CONDISÉRANT** que la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier demande une servitude d'accès et travaux pour les installations d'incendie ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est important que ces installations soient mises aux normes et accessibles en tout temps ;

**CONSIDÉRANT** qu'il doit y avoir un acte notarié signé entre les parties afin de régulariser le tout ;

**CA-24-02-19-08** Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil approuve le document notarié concernant la servitude en faveur de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et autorise le maire et au directeur général de pouvoir signer les documents relatifs à cette servitude.

**ADOPTÉ**

**13.- Autres sujets**

Pas d'autres sujets

**14.- Période de questions**

Pas de questions

**15.- Levée de la séance**

La séance est levée

**CA-24-02-19-08** Sur proposition de Yvan Duval il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 7h55.

**ADOPTÉ**

---

**Yvan Côté**  
Maire

---

**Luc Harvey**  
Greffier-trésorier